

[Traduction du STTP]

Municipalité de Fort Erie

Bureau de la greffière

Le 18 février 2014

L'honorable Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Suppression de la livraison du courrier à domicile

Madame la Ministre,

En réponse à une demande reçue du président de la section locale 536 du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), le Conseil municipal de Fort Erie a adopté, à sa réunion du 10 février dernier, la résolution suivante :

ATTENDU QUE Postes Canada a annoncé, le 11 décembre dernier, son intention de remplacer la livraison à domicile par des boîtes postales communautaires (BPCOM);

ATTENDU QU'IL semble y avoir eu très peu de consultations sur cet important changement à la livraison à domicile;

ATTENDU QU'IL serait opportun que Postes Canada explique pleinement ses intentions à la population;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fort Erie informe, par la présente, la ministre responsable de la Société canadienne des postes de son appui de principe au maintien et à l'expansion du service de livraison du courrier à domicile;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la ministre consulte la population au sujet de l'avenir du service postal au Canada et qu'elle explique pleinement ses intentions, y compris les faits et chiffres associés au plan d'action;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE les personnes appropriées soient informées

de la présente.

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution adoptées par le comité consultatif sur l'accessibilité de Fort Erie et copie de la résolution adoptée par le conseil de gestion de la zone d'amélioration commerciale de Ridgeway.

Je vous remercie de votre attention.

Recevez, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Carolyn J. Kett, A.M.C.T.
Greffière municipale
ckett@forterie.on.ca
CJK/dlk

cc L'honorable Rob Nicholson, ministre de la Défense nationale
D. Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
J. Young, président, section locale 536, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
B. Bradnam, agent de liaison, Comité consultatif de l'accessibilité
D. Dea, président, conseil de gestion de la zone d'amélioration commerciale de Ridgeway

Municipalité de Fort Erie

Municipal Centre, 1 Municipal Centre Drive, Fort Erie, Ontario, Canada, L2A 2S6

Heures d'ouverture : de 8 h 30 à 17 h

Tél. : 905-871-1600

Téléc. : 905-871-4022

Site Web : www.forterie.on.ca

Comité consultatif sur l'accessibilité de Fort Erie

Lors de sa réunion du 28 janvier dernier, le président du Comité consultatif sur l'accessibilité de Fort Erie et le personnel qui y est rattaché ont reçu la demande de rédiger une résolution. La résolution suivante sera soumise aux voix lors de la réunion du Comité du 25 février prochain.

Attendu que le Comité consultatif sur l'accessibilité de Fort Erie a appris, le 11 décembre dernier, qu'à partir de 2015, Postes Canada allait progressivement mettre fin à la livraison du courrier à domicile;

Attendu que de nombreux résidents de Fort Erie comptent grandement sur la livraison du courrier à domicile, en particulier les personnes âgées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles et les parents de jeunes enfants qui peuvent difficilement quitter la maison pour aller chercher leur courrier, surtout par mauvais temps;

Attendu que Postes Canada n'a pas consulté la population de Fort Erie pour cerner toutes les conséquences que risque d'entraîner l'arrêt de la livraison du courrier à domicile;

Attendu que cette annonce de Postes Canada précède l'examen obligatoire de ses opérations, prévu pour cette année, dont les résultats permettront de mieux guider Postes Canada et le gouvernement fédéral relativement à cette décision très importante que représente l'arrêt de la livraison du courrier à domicile;

Qu'il soit résolu que le Comité consultatif sur l'accessibilité de Fort Erie conseille vivement à Postes Canada et au gouvernement fédéral de reporter l'élimination de la livraison du courrier à domicile en attendant de connaître les résultats de l'examen obligatoire des opérations de Postes Canada, qui aura lieu cette

année, et en permettant à la population de Fort Erie de s'exprimer sur la question, ce qui les aidera à évaluer clairement la viabilité future de la livraison du courrier à domicile dans la collectivité de Fort Erie.

Zone d'amélioration commerciale de Ridgeway

B.P. 234, Ridgeway (Ontario) L0S 1N0

Tél. : 905-894-6212 Téléc. : 905-894-6214

Courriel : pmountain@pacificproductions.ca

Motion : Qu'il soit résolu que le conseil de gestion de la zone d'amélioration commerciale de Ridgeway écrive à la ministre responsable de Postes Canada et qu'il accompagne la lettre de la présente motion demandant au gouvernement fédéral d'annuler les changements au service postal dont Postes Canada a fait l'annonce et de chercher des façons d'accroître les services et les revenus de la société d'État grâce, par exemple, à la prestation de services bancaires.

Motion proposé par Vivianne C., appuyée par John Hill et adoptée par la majorité.

Estimant être en conflit d'intérêt parce que la motion était présentée par sa femme, John Hill n'a pas pris part au vote.